

La réforme de la Politique agricole commune (PAC)

- Session : 2016-2017
- Année : 2017
- N° : 464 (2016-2017) 1

- Question écrite du **12/05/2017**

- de LEGASSE Dimitri
- à COLLIN René, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région

Monsieur le Ministre a récemment terminé sa « PAC tour » pour aller à la rencontre des agriculteurs et du milieu associatif pour écouter leurs attentes au sujet de la future agriculture wallonne et européenne.

La réflexion est en effet déjà lancée sur la PAC qui sera mise en œuvre après 2020 et il est clair qu'il faudra des modifications au vu des grandes difficultés que rencontrent nos agriculteurs.

Avec le Brexit, le défi sera de taille, car le Royaume-Uni était un grand pays contributeur.

Quels sont les enseignements qui ressortent de sa « PAC tour » ?

Comment faire mieux avec moins en tenant compte du Brexit ?

À quel niveau la Wallonie pourra peser pour faire passer sa vision de la nouvelle PAC ?

- Réponse du **07/06/2017**

- de COLLIN René

J'ai répondu en date du 15 mai 2017 en séance publique de la Commission de l'agriculture et du tourisme aux questions orales sur ce thème formulées par Monsieur Prévot et Madame Brogniez.

J'invite l'honorable membre à consulter le compte rendu analytique de cette séance afin de prendre connaissance de ma position sur ce dossier.